

Cette session a adopté par consensus un programme d'action qui pose clairement les questions à négocier en priorité, dont la recherche active de mesures visant à freiner la course aux armements nucléaires, la signature d'un traité d'interdiction des essais nucléaires et la négociation d'un accord efficace concernant l'utilisation des armes chimiques. Les propositions présentées par le premier ministre du Canada et d'autres chefs de gouvernement font actuellement l'objet de discussions dans nombre de capitales. Dans son document final, la session a fait le point sur les perspectives, les aspirations et les objectifs en matière de limitation et de réduction des armements, et ceci de façon remarquable. Ce document, qui fait autorité, nous servira de guide et de stimulant pour l'avenir. Il nous faut répondre résolument aux défis posés par le programme d'action.

La session extraordinaire consacrée au désarmement nous a également rappelé de façon utile l'importance du consensus lorsque des questions importantes sont en jeu. Il nous faudra améliorer nos méthodes si nous voulons consacrer le temps voulu à une étude sérieuse de ces problèmes. Le Canada donne son aval aux propositions fort utiles et nombreuses qui ont été faites à cet égard.

**Maintien de la
paix et
pacification**

Bien que le désarmement soit l'ultime façon de garantir la sécurité internationale, le maintien et l'instauration de la paix sont également essentiels pour limiter les atteintes à cette dernière. Au fil des ans, le Canada s'est joint à de nombreux autres pays pour appuyer les missions de maintien de la paix de l'ONU. Nous avons fourni du personnel militaire et autre à toutes les Forces de maintien de la paix qui ont été créées, y compris la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) créée en mars dernier.

Le Conseil a agi promptement et sagement en décidant d'envoyer une force des Nations Unies au Sud Liban déchiré par la guerre. La structure et les activités de la FINUL témoignent non seulement de l'habileté diplomatique du Secrétaire général et de son personnel, mais également de la volonté des États membres de la plupart des régions du monde de participer aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous ne pouvons toutefois oublier que la FINUL a éprouvé certaines difficultés à assumer son mandat et que le gouvernement libanais n'est pas encore parvenu à restaurer pleinement sa souveraineté.

Le succès futur de la Force dépendra de la générosité et de la bonne volonté de toutes les parties en cause ainsi que de la mesure dans laquelle les contributeurs de la Force éventuels et actuels pourront planifier leur participation.

Les États qui fournissent des contingents aux forces de maintien de la paix sont inévitablement influencés par la façon dont ils voient la coopération accordée à leurs troupes ainsi que par le genre d'appui que ces opérations reçoivent des autres membres de l'ONU, et notamment des membres permanents du Conseil de sécurité. Je constate en passant, à regret, que deux d'entre eux ont déclaré ne pas avoir l'intention de payer pour la FINUL.

Mon pays est particulièrement sensible à la nécessité pour l'ONU d'améliorer sa